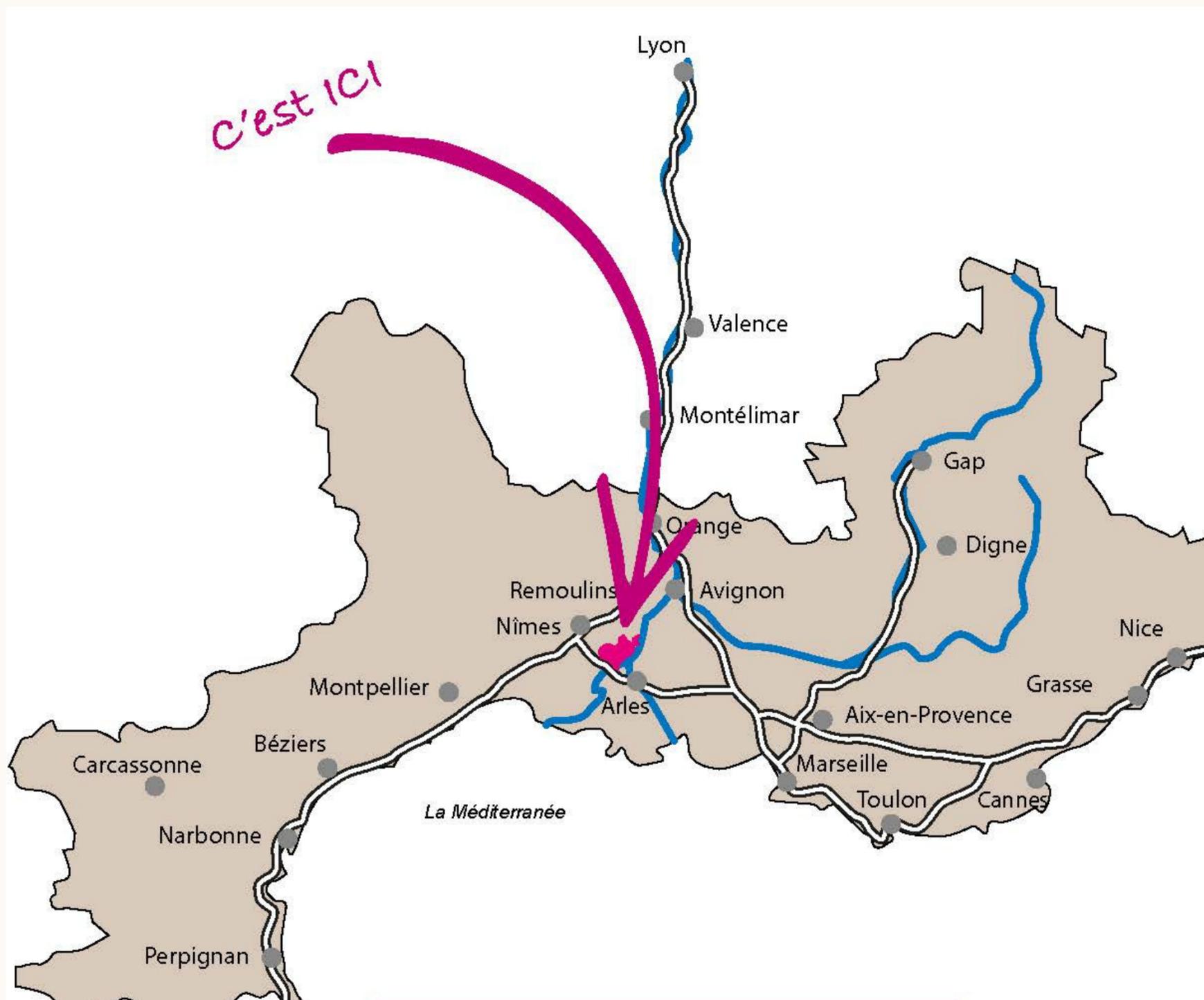


DES AIDES POUR LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence



800 euros par mois pour les médecins étudiants



Comment ça marche ?

Aide de 800 euros par mois à tout étudiant.e en médecine.

En contrepartie, l'étudiant.e s'engage à s'installer sur le territoire pendant une durée égale à la perception de l'aide.

Conditions :

- Etre étudiant en médecine (à partir de la 6e année, toutes spécialités)
- Pas de condition de lieu d'étude
- Signature d'une convention avec la Communauté de commune Beaucaire Terre d'Argence



Les avantages ?

Des moyens pour vous accompagner

Deux nouvelles maisons médicales (ouverture en 2021) pour vous accueillir à Beaucaire et Bellegarde.

Une équipe de professionnels de santé déjà en place pour vous accompagner

Et la possibilité d'intégrer des CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) voisines déjà structurées.

Une aide à l'installation

Les services de la Communauté de communes vous accompagnent administrativement tout au long de votre installation.

Logement, scolaires, petite enfance...

C'EST FACILE !

Trois étudiants en médecine nous ont déjà rejoints en signant cette convention.
Ils s'installeront sur le territoire très prochainement !



Juan Martinez, Président de la CCBTA, Anne-Sophie Vincent, étudiante en médecine et Jean-Marie Gilles, maire de la commune de Vallabrègues.

CONTACTEZ- NOUS !

Mail : sante@laterredargence.fr

Valérie Normand : 07 78 41 05 59

Olivier Barbosa : 04 34 28 22 41

Retrouvez-nous sur :

Facebook : [CC Beaucaire Terre d'Argence](#)

Instagram : [ccbta_30](#)

PORT DE
BEUCAIRE

